



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

1	WMB
2	
3	un
4	
5	AK
6	
7	AK
8	
9	BS
10	
11	AK
12	
13	
14	

No 67/14

"L'APPORT DU CANADA À L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT"

Conférence prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, dans le cadre de la première série de Conférences Jacob Blaustein, à l'Université Columbia de New-York, le 28 avril 1967.

Lors de ma première conférence de la présente série, j'ai cherché à démontrer comment les programmes que le Canada met en œuvre pour seconder les efforts de paix des Nations Unies étaient le reflet de sa conception du monde. Dans ma deuxième conférence, j'ai exposé de façon assez détaillée la position que le Canada a adoptée à l'égard du conflit le plus menaçant et le plus violent qui sévisse dans le monde aujourd'hui, soit la guerre au Vietnam. Dans cette troisième et dernière conférence, j'aborde un aspect différent des efforts tentés en vue d'assurer la paix dans le monde, soit le développement économique à l'échelle internationale et l'apport particulier du Canada dans ce domaine.

Ce serait certainement faire preuve de simplisme que d'envisager le développement international comme un moyen de supprimer toute menace à la paix. Les principaux antagonistes dans les deux grandes guerres de notre siècle étaient et sont encore du nombre des pays les plus économiquement évolués du monde; cela prouve de façon convaincante et tragique que le bien-être matériel ne peut pas à lui seul satisfaire la soif de pouvoir. Au cours de cette dernière moitié du XX^e siècle, cependant, il est devenu de plus en plus évident qu'un monde à moitié riche ou à moitié pauvre ne peut connaître ni la stabilité ni la paix. Sa Sainteté le Pape Paul VI a exprimé cette idée d'une façon profonde et cependant toute simple quand il a dit "le développement est le nouveau nom de la paix".

L'histoire nous permet de voir que l'expansion économique et coloniale des pays d'Europe au XVIII^e et au XIX^e siècles est à l'origine de la présente répartition inégale des richesses parmi les peuples du monde. C'est en Europe qu'on a d'abord mis au point et appliqué les moyens techniques qui ont ouvert la voie à la prospérité économique que le monde occidental connaît aujourd'hui. Les systèmes d'échanges commerciaux qui en sont résultés, conçus comme on le sait en vue de l'édification d'empires européens couvrant le globe, ont laissé au monde une série de relations économiques manifestement inadaptées aux aspirations et aux besoins d'un monde qui en est venu à reconnaître la dignité de tous les peuples et leur droit à l'égalité des chances.